
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 21_159

**OBJET : CTG DIAGNOSTIC SOCIAL DE
TERRITOIRE – CHOIX DU
PRESTATAIRE ET PARTICIPATION
DES COMMUNES**

L'an deux mille vingt et un, le deux novembre à 19h,

Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

Date de la convocation : mercredi 27 octobre 2021

<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 36 Présents : 23 Pouvoirs : 9 Votants : 32</p> <p><u>Résultat des votes :</u></p> <p>Pour : 32 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p><u>Présents les délégués avec voix délibérative :</u></p> <p>Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphael MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Denis DEBELLE, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON (Saint Joseph de Rivière) ; Murielle GIRAUD (Saint Jean de Couz) ; Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Véronique MOREL, Céline BOURSIER, Cédric MOREL, Jean Paul SIRAND PUGNET (Saint-Laurent du Pont) ; Denis BLANQUET (Saint-Thibaud de Couz) ; Pascal SERVAIS (Saint Pierre d'Entremont 38).</p> <p><u>Pouvoirs :</u> De Bruno STASIAK à Myriam CATTANEO ; De Christine SOURIS à Pierre FAYARD ; De Roger JOURNET à Marylène GUIJARRO ; De Stéphane GUSMEROLI à Cécile LASIO ; De Jean-Claude SARTER à Céline BOURSIER ; De Nathalie HENNER à Véronique MOREL ; De Mathias LAVOLE à Jean-Paul SIRAND-PUGNET ; De Wilfried TISSOT à Pascal SERVAIS ; De Marylin ZANNA à Denis BLANQUET.</p> <p><u>Excusés :</u> Évelyne LABRUDE ; Bertrand PICHON-MARTIN ; Bruno GUIOL ; Christiane BROTO-SIMON.</p>
---	---

CONSIDÉRANT les échanges en séance du 22 juin 2021, réunissant le conseil communautaire informel et les commissions Enfance Jeunesse et Petite enfance et solidarités, autour de la démarche de Convention territoriale globale, à contractualiser avec la CAF. Les débats ont orienté la stratégie de diagnostic vers un diagnostic large de territoire couvrant des champs hors de la compétence de la Communauté de communes.

Le portage technique et financier de ce diagnostic a été questionné lors des débats, et il a été proposé un partage financier de cette étude globale, entre la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse et l'ensemble des communes, sur une hypothèse de 50% pour la Communauté de Communes et 50% pour les communes réunies, déduction faite des aides financières que le territoire recherchera.

CONSIDÉRANT la délibération en date du 29 juin 2021 actant l'engagement de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse dans la démarche de CTG,

- Une consultation auprès de prestataires potentiels pour la réalisation d'un diagnostic social a été lancée en septembre 2021, sur cette base. À l'issue, l'offre de l'entreprise Trajectoire Réflex, seule offre reçue, est jugée conforme, les tarifs et les références de ce cabinet sont parfaitement en adéquation avec les référentiels de prix et les attentes en matière d'expertise.

Un rendez-vous de mise au point de l'offre a été réalisé le 29/11. La proposition du bureau Trajectoire Reflex s'élève à 22 230€ HT pour la tranche ferme. Cette phase correspond à l'établissement du Diagnostic social du territoire, basé sur l'analyse des données et documents stratégiques existants, la récolte et analyse de données thématiques, la réalisation d'entretiens avec les 17 communes et avec les acteurs et partenaires institutionnels du territoire. Cette phase comprend également des temps de partage des enjeux avec les élus, et d'animation pour aide à la priorisation. L'option « Rédaction de livrables diagnostic à l'échelle des communes sous forme de fiches territoriales » est chiffrée à 3 650€ HT.

La tranche ferme, y compris l'option, s'élève à 31 056 € TTC.

La tranche conditionnelle s'élève à 12 600€ TTC et correspond l'organisation, animation et synthèse d'ateliers thématiques entrant dans le cadre de la CTG, à l'issue de la phase de priorisation précédente.

Une 2^{ème} option est chiffrée à 2 700€ TTC et correspond à la constitution et partage d'une base de données d'indicateurs, actualisable (observatoire).

- Concernant la participation des communes au Diagnostic social de territoire, il est proposé la décomposition suivante :

- Prise en charge par les 17 communes de 50% du coût global et de 100% du coût des principaux indicateurs à l'échelle de chacune des communes), déduction faite des aides obtenues

Il est proposé que cette part communale globale soit décomposée :

- Pour 50% : à ventiler à part égale entre les 17 communes (le travail du bureau d'études étant le même sur chaque commune)
- Pour 50% : à ventiler entre les 17 communes au prorata de la population

Sur cette base, le calcul de la participation des communes est la suivante (hypothèse coût de la tranche ferme + option = 31 056 € TTC, et déduction faite de 7 500€ de subventions fléchées) :

populations communales Insee 2018		Coût / commune
Entre-deux-Guiers	1 817	1 113 €
La Bauche	499	593 €
Corbel	155	457 €
Entremont-le-Vieux	648	651 €
Les Échelles	1 231	882 €
Miribel-les-Échelles	1 721	1 076 €
Saint-Christophe-la-Grotte	532	606 €
Saint-Christophe-sur-Guiers	831	724 €
Saint-Jean-de-Couz	295	512 €
Saint-Joseph-de-Rivière	1 222	878 €
Saint-Franc	167	461 €
Saint-Laurent-du-Pont	4 520	2 182 €
Saint-Pierre-de-Chartreuse	989	786 €
Saint-Pierre-d'Entremont 38	570	621 €
Saint-Pierre-d'Entremont 73	456	576 €
Saint-Pierre-de-Genebroze	327	525 €
Saint-Thibaud-de-Couz	1 065	816 €
TOTAL	17 045	13 457 €

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ (32 POUR)

- **RETIENT** le bureau d'études Trajectoire Reflex pour la tranche ferme Diagnostic social de territoire, et accompagnement au partage des enjeux et à la priorisation des axes de travail, pour un montant de 31 056 € TTC, y compris l'option *Rédaction de livrables diagnostic à l'échelle des communes sous forme de fiches territoriales*.
- **AUTORISE** la Présidente à signer tous documents nécessaires à l'établissement et suivi du marché.
- **SOLLICITE** une aide financière ajustée de la CAF, du département de la Savoie au travers du Contrat Territorial Savoie de l'Avant Pays Savoyard, et du département de l'Isère au travers de la Conférence Territoriale des Solidarités du Territoire Voironnais Chartreuse.
- **ACTE** le principe de la participation des communes, sur la base de 50% du montant restant à charge après déduction des subventions obtenues.
- **VALIDE** le principe de répartition des coûts à charge par commune.

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 9 novembre 2021,

La Présidente,
Anne LENFANT



1.3 CTG Diagnostic social de territoire – choix du prestataire et participation des communes

CONSIDÉRANT les échanges en séance du 22 juin 2021, réunissant le conseil communautaire informel et les commissions Enfance Jeunesse et Petite enfance et solidarités, autour de la démarche de Convention territoriale globale, à contractualiser avec la CAF. Les débats ont orienté la stratégie de diagnostic vers un diagnostic large de territoire couvrant des champs hors de la compétence de la Communauté de communes.

Le portage technique et financier de ce diagnostic a été questionné lors des débats, et il a été proposé un partage financier de cette étude globale, entre la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse et l'ensemble des communes, sur une hypothèse de 50% pour la CCCC et 50% pour les communes réunies, déduction faite des aides financières que le territoire recherchera.

CONSIDÉRANT la délibération en date du 29 juin 2021 actant l'engagement de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse dans la démarche de CTG,

- Une consultation auprès de prestataires potentiels pour la réalisation d'un diagnostic social a été lancée en septembre 2021, sur cette base.
À l'issue, l'offre de l'entreprise Trajectoire Réflex, seule offre reçue, est jugée conforme. Les tarifs et les références de ce cabinet sont parfaitement en adéquation avec les référentiels de prix et les attentes en matière d'expertise.
Un rendez-vous de mise au point de l'offre a été réalisé le 29/11.

La proposition du bureau Trajectoire Reflex se décompose de la façon suivante :

- La tranche ferme pour un montant de 22 230€ HT.
Cette phase correspond à l'établissement du Diagnostic social du territoire, basé sur l'analyse des données et documents stratégiques existants, la récolte et analyse de données thématiques, la réalisation d'entretiens avec les 17 communes et avec les acteurs et partenaires institutionnels du territoire ainsi que des temps de partage des enjeux avec les élus, et d'animation pour aide à la priorisation.
- L'option 1 pour un montant de 3 650€ HT.
Cette phase correspond à « Rédaction de livrables diagnostic à l'échelle des communes sous forme de fiches territoriales ».
- L'option 2 pour un montant de 2 700€ HT.
Cette phase correspond à la constitution et partage d'une base de données d'indicateurs, actualisable (observatoire).
- La tranche conditionnelle pour un montant de 10 500€ HT.
Cette phase correspond à l'organisation, l'animation et la synthèse d'ateliers thématiques entrant dans le cadre de la CTG, à l'issue de la phase de priorisation précédente.
- Concernant la participation des communes au Diagnostic social de territoire, il est proposé la décomposition suivante :
 - Prise en charge par les 17 communes de 50% du coût global et de 100% du coût de l'option Livrables (Synthèse des principaux indicateurs à l'échelle de chacune des communes), déduction faite des aides obtenues
 - Il est proposé que cette part communale globale soit décomposée
 - Pour 50% : à ventiler à part égale entre les 17 communes (le travail du bureau d'études étant le même sur chaque commune)
 - Pour 50% : à ventiler entre les 17 communes au prorata de la population

Sur cette base, le calcul de la participation des communes est la suivante (hypothèse coût de la tranche ferme + option = 31 056 € TTC, et déduction faite de 7 500€ de subventions fléchées) :

populations communales Insee 2018		Coût / commune
Entre-deux-Guiers	1 817	1 113 €
La Bauche	499	593 €
Corbel	155	457 €
Entremont-le-Vieux	648	651 €
Les Échelles	1 231	882 €
Miribel-les-Échelles	1 721	1 076 €
Saint-Christophe-la-Grotte	532	606 €
Saint-Christophe-sur-Guiers	831	724 €
Saint-Jean-de-Couz	295	512 €
Saint-Joseph-de-Rivière	1 222	878 €
Saint-Franc	167	461 €
Saint-Laurent-du-Pont	4 520	2 182 €
Saint-Pierre-de-Chartreuse	989	786 €
Saint-Pierre-d'Entremont 38	570	621 €
Saint-Pierre-d'Entremont 73	456	576 €
Saint-Pierre-de-Genebroze	327	525 €
Saint-Thibaud-de-Couz	1 065	816 €
TOTAL	17 045	13 457 €

➤ **Il convient de délibérer pour :**

- **RETENIR** le bureau d'études Trajectoire Reflex pour la tranche ferme + option1, pour un montant de 31 056 € TTC,
- **AUTORISER** la Présidente à signer tous documents nécessaires à l'établissement et suivi du marché.
- **SOLLICITER** une aide financière ajustée de la CAF, du département de la Savoie au travers du Contrat Territorial Savoie de l'Avant Pays Savoyard, et du département de l'Isère au travers de la Conférence Territoriale des Solidarités du Territoire Voironnais Chartreuse.
- **ACTER** le principe de la participation des communes, sur la base de 50% du montant restant à charge après déduction des subventions obtenues.
- **VALIDER** le principe de répartition des coûts à charge par commune.